

## BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 5/2024

### Colza

-----  
**Stade :** CD 65 à CD 69. Stade floraison en altitude jusqu'à formation des siliques en plaine. Certains colzas ont fortement souffert des dégâts liés aux méligèthes, d'autres ont été renversés voir cassés par le poids de la neige. Un tour des parcelles sera indispensable pour juger les dégâts causés par les conditions météo difficiles de ces derniers jours.

### Céréales d'automne

-----  
**Stades :**

**Orge :** CD 31 à CD 49, de 1 nœud à sortie des barbes. Les plus avancées vont commencer à épier avec le retour des beaux jours.

**Blé d'automne :** CD 30 à CD 37, entre épi 1 cm et sortie de la dernière feuille.

**Régulateur de croissance :** Sur orge, les produits à base d'éthéphon doivent être appliqués idéalement entre la sortie et la dernière feuille étalée, ou au plus tard jusqu'à la sortie des barbes. Les conditions doivent être poussantes (>15°C) lors de l'application et le feuillage sec. Dans les blés, les produits Medax, Produx, Moddus ou produits similaires doivent être appliqués jusqu'au stade 2 nœuds pour obtenir une efficacité optimale.

**Désherbage :** La lutte contre les vivaces doit être faite dès qu'elles sont bien développées, mais jusqu'au stade 2 nœuds de la culture.

**Maladies fongiques :** dans les orges, la pression est faible à moyenne dans notre réseau d'observation. Le seuil d'intervention n'est dépassé que pour la rouille naine dans 2 des 6 lieux suivis et pour l'helminthosporiose dans 1 lieu sur 6. La rhynchosporiose n'est visible que rarement. Pour rappel, les seuils d'intervention se réfèrent à 40 maîtres-brins et à l'observation des 4 dernières feuilles pour la septoriose sur blé et des 3 dernières feuilles pour les autres maladies (*fiches techniques Agridea 1.5.4 et 1.5.5*).

Pour l'orge, les seuils sont les suivants :

- Rouille naine : > 30% des feuilles atteintes,
- Rhynchosporiose et helminthosporiose : entre 15 et 25% des feuilles atteintes,
- Oïdium : entre 25 et 50% des feuilles atteintes.

Le fongicide est à appliquer idéalement au stade dernière feuille étalée.

Pour les blés, 5 des 8 parcelles de notre réseau

d'observation ont dépassé le seuil d'intervention contre la septoriose (20 % des F4 définitives atteintes) ; il faut souligner que l'impact est faible car ces feuilles sont souvent sénescentes. Afin de garantir une protection fongicide optimale, nous vous conseillons d'attendre le stade dernière feuille étalée du blé, pour appliquer un produit de type triazole ou SDHI combiné (*FT Agridea 2.5.14 à 2.5.18*). L'application d'une strobilurine peut être faite jusqu'au stade 2 nœuds ; plus tard elle provoquera un retard de maturité.

**Criocères :** Les criocères sont observés régulièrement dans notre réseau d'observation du blé d'automne mais ne justifient pas une intervention insecticide.

**Fumure :** Dans les blés, le dernier apport d'azote peut être fait jusqu'à l'ouverture de la gaine ou à peine plus tard pour favoriser la protéine sur un blé de qualité top.

### Betterave

-----  
La plupart des semis ont été effectués. Attention à contrôler la présence de limaces et à lutter au besoin. Les granulés se dégradent avec la pluie et l'humidité. Il vaut mieux les appliquer à la levée qu'au semis afin de garantir une efficacité plus longue. L'intervalle minimum entre 2 épandages d'anti-limace à base de métaldéhyde est des 14 jours.

**Altise :** Contrôlez vos cultures dès la levée. Le seuil d'intervention est de 50 % des plantes fortement atteintes au stade cotylédons. Il s'élève à 80% dès le stade 2 feuilles et jusqu'au stade 4 feuilles de la betterave. L'application d'un insecticide est soumise à autorisation en PER. Après un traitement insecticide, il est important d'attendre quelques jours avant d'appliquer un éventuel traitement herbicide. Ceci permet de laisser cicatriser les morsures et diminuer le stress sur la culture. Pour une culture inscrite en non-recours aux produits phytosanitaires (extenso), il est rarement justifié financièrement d'appliquer un traitement contre l'altise.

**Puceron :** La campagne de surveillance des pucerons dans notre réseau d'observation va commencer dès la semaine prochaine. Des autorisations de lutte peuvent être données dès que le seuil d'intervention est franchi dans le réseau d'observation.

**Désherbage conventionnel :** prévoir la 1<sup>ère</sup> application à 3 composants avec un dosage adapté au développement des adventices. Avec les conditions de sol humides actuelles, l'herbicide racinaire déploiera son activité mais pourrait être agressif pour la

betterave, pensez à adapter la dose. Attendez 2 à 3 jours après la pluie avant d'appliquer l'herbicide afin que la couche de cire se reforme (*FT Agridea 3.3.3 à 3.3.6*). Intervenir seulement sur sol portant.

**Désherbage Conviso** : Sera détaillé dans le prochain bulletin car les stades d'intervention sont loin d'être atteints.

**Désherbage mécanique** : Il est trop tôt pour intervenir.

### *Tournesol, soja, maïs*

-----  
Certains semis de tournesol et de maïs ont déjà été réalisés. Pour le reste, il est inutile de précipiter les travaux ; la levée de ces cultures sera avantagée par une mise en place dans un sol bien ressuyé et des conditions chaudes et poussantes. Soyez vigilants quant à la présence de limace. En agriculture biologique, l'anti-limace est autorisé sur tournesol, mais pas sur les autres cultures !

### *Pomme de terre*

-----  
**Plantation** : La plupart des cultures sont plantées mais n'ont pas encore levé. Pour les prochaines plantations, veillez à effectuer la préparation du sol dès que les conditions seront bien ressuyées, afin de ne pas créer de mottes.

Pour les productions en bio ou sans herbicide, les pommes de terre seront plantées de manière à favoriser le désherbage mécanique, c'est-à-dire en diminuant la hauteur des buttes à la plantation. Ceci permet d'effectuer un 1<sup>er</sup> passage de herse étrille, puis de butter les pommes de terre 2 fois (*voir la fiche technique Agridea 4.34*).

### *Herbages*

-----  
La lutte chimique plante par plante contre le rumex doit se faire avant l'apparition des hampes florales. Dans les pâturages d'estivage, il est possible de demander des autorisations pour traiter avec un système à détection.

La lutte contre le chardon des champs devrait se pratiquer de la manière suivante pour obtenir la meilleure efficacité : Avant le stade boutons floraux, une destruction mécanique (fauche ou broyage) devrait être faite. Celle-ci favorisera une repousse accrue et homogène permettant une lutte chimique plus efficace, à faire jusqu'au stade boutons floraux de la repousse. Dans tous les cas, le traitement doit être suivi d'un travail mécanique afin de redonner un herbage appétant.

**Station phytosanitaire cantonale**

**P.P. A  
2852 Courtételle  
Poste CH SA**

---

Case Postale 65  
2852 Courtételle  
T 41 32 545 56 00  
info@frij.ch  
www.frij.ch

Fondation  
Rurale  
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE